

M. DIEFENBAKER: Seriez-vous prêt à dire s'il existait un mémoire concernant Fuchs ou s'il a été identifié grâce à son prénom dans le mémoire dont l'existence a été prouvée.

L'hon. M. PEARSON: Ma foi, je ne saurais me prononcer catégoriquement. Si je comprends bien, il n'y avait que son nom et rien de plus. Je pense que c'était Klaus Fuchs, un nom parmi tant d'autres, sans autre mention ou mots d'application—mais je voudrais vérifier de nouveau avant de vous donner une réponse définitive.

M. DIEFENBAKER: Au moyen de cette pièce, le Ministère a-t-il pu reconnaître Klaus Fuchs comme étant l'homme qui a été interné au Canada?

L'hon. M. PEARSON: Normalement, notre Ministère ne se chargerait pas de cette tâche. J'ignore si la police a pu l'identifier.

M. DIEFENBAKER: Vous ne savez pas si le ministère de la Justice l'a identifié?

L'hon. M. PEARSON: Non, mais je vais essayer d'obtenir ce renseignement.

M. COLDWELL: Est-ce que le carnet a été trouvé sur la personne ou parmi les papiers d'une des personnes qui fut condamnée, ou appartenait-il à quelqu'un d'autre qui ne fut pas reconnu coupable?

L'hon. M. PEARSON: Il est difficile pour moi, qui ne suis pas un spécialiste en matière de sécurité, de savoir, sans consulter des gens mieux renseignés que moi dans ce domaine, dans quelle mesure je peux répondre à ces questions. Tout ce que je vous dirai, c'est que je vais étudier cette question,—toutefois la liste a été trouvée dans le carnet d'un inculpé.

M. COLDWELL: Subséquemment, si l'homme était déclaré innocent, il y aurait alors des motifs pour oublier ce carnet particulier.

M. FLEMING: La succession des événements, entre l'époque de la découverte du carnet et le retour de M. Fuchs, est-elle bien établie?

L'hon. M. PEARSON: Je pense que Fuchs était retourné en Angleterre longtemps auparavant.

Le PRÉSIDENT: Le calepin a été trouvé en 1946?

M. FLEMING: A quelle date M. Fuchs est-il retourné?

L'hon. M. PEARSON: Je pense que c'est en 1941.

M. FLEMING: Êtes-vous sûr de cela?

L'hon. M. PEARSON: Je pense que c'est à l'automne de 1941.

M. HEENEY: C'était longtemps avant l'institution de la Commission royale.

L'hon. M. PEARSON: C'était plusieurs années avant.

M. COLDWELL: De fait, le gouvernement du Royaume-Uni n'a-t-il pas chargé M. Patterson, le commissaire des prisons de Sa Majesté, de s'enquérir au sujet de ces personnes, et Fuchs fut l'un de ceux qui ont été renvoyés en Angleterre?

L'hon. M. PEARSON: Je ne suis pas au courant de cela.

M. FRASER: Vous avez dit que le renseignement trouvé dans ce carnet a été transmis au Royaume-Uni de même qu'aux États-Unis. S'il y a de ces personnes qui vivent encore au Canada sont-elles l'objet d'enquêtes ou pouvez-vous dire qu'elles le seront?

L'hon. M. PEARSON: Je ne puis répondre à cela.

M. FRASER: Vous avez dit que vous deviez vous renseigner et qu'il se pourrait que vous obteniez des renseignements au sujet de ma question?